



Association
des Bibliothécaires
de France

[Communiqué] Conseillers numériques : L'ABF se joint à l'appel de la MedNum pour que l'Etat continue à soutenir les acteurs de terrain de l'inclusion numérique.

Le 18 novembre 2024

Le Projet gouvernemental de Loi de Finances 2025 prévoit une baisse drastique et brutale des financements des conseillers numériques.

L'ABF relaie et soutient les demandes formulées à ce sujet par la MedNum, coopérative des acteurs de l'inclusion numérique en charge de l'animation nationale du dispositif des conseillers numériques.

Elle souhaite rappeler que le travail entrepris pour remplir le dernier kilomètre d'accès aux droits dans les territoires est un travail constant et nécessaire auquel participent les bibliothèques.

Selon le baromètre numérique 2023 produit par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, elles constituent de loin le second lieu repéré par la population pour son accompagnement numérique (32%) après les mairies (33%) ([source](#)) et l'un des premiers lieux gratuit d'accès aux ordinateurs et au WiFi.

Le retrait non progressif de ce dispositif obligerait donc les bibliothèques de lecture publique à répondre à une demande existante sans moyens supplémentaires et sans préparation.

Communiqué de la MedNum